

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Première session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 13–15 février 2012

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 6 de l'ordre du  
jour

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2012/6-E/Add.1**  
20 janvier 2012  
ORIGINAL: ANGLAIS

### RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE PAM ET LE HCR SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – ÉTHIOPIE

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OD**:	M. P. Rodrigues	tél.: 066513-2361
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

\*\* Département des opérations

## CONTEXTE

1. La première des quatre évaluations d'impact conduites par le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été réalisée en Éthiopie afin d'améliorer la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables adaptées aux réfugiés et aux populations d'accueil dans les situations de réfugiés prolongées.
2. Il y a actuellement 154 000 réfugiés en Éthiopie, un chiffre appelé à augmenter étant donné le nombre croissant de personnes qui arrivent de la Somalie et de l'Érythrée chassées par la crise humanitaire qui sévit dans la corne de l'Afrique.
3. Le PAM et le HCR ont pour mission de veiller à ce que la sécurité alimentaire et les autres besoins des réfugiés soient convenablement pris en compte. Le HCR a pour principale responsabilité d'apporter un soutien à l'Administration for Refugee and Returnee Affairs (ARRA) (Office chargé des questions relatives aux réfugiés et rapatriés), notamment en ce qui concerne le statut et l'enregistrement des réfugiés, ainsi que de distribuer des articles non-alimentaires et des aliments qui complètent les rations du PAM. Le partenariat entre le PAM et le HCR a permis d'établir des liens fiables avec le Gouvernement pour rechercher des solutions durables.
4. L'évaluation montre clairement les problèmes rencontrés pour promouvoir des solutions durables et fournit une analyse utile. Le PAM accueille favorablement les recommandations de l'évaluation, dont plusieurs sont déjà mises en œuvre; les recommandations à moyen et long terme sont intégrées dans les plans afin d'améliorer les effets directs et les impacts.
5. Les réponses du Secrétariat aux recommandations sont présentées dans la matrice ci-jointe.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE PAM ET LE HCR SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—ÉTHIOPIE**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<b>Recommandations portant sur le long terme dont la mise en œuvre nécessite plus d'une IPSR</b>			
<p><b>Recommandation 1: Le PAM et le HCR devraient élaborer une stratégie relative aux moyens de subsistance qui encourage les politiques et les programmes permettant aux réfugiés de pratiquer des activités économiques licites, d'avoir un emploi rémunéré ou de monter une entreprise privée.</b> À mesure que les flux de financement international destinés aux modèles axés sur les soins et le soutien sanitaire dans les camps commencent à s'amenuiser, les réfugiés devront compter davantage sur leurs propres activités économiques au sein des communautés locales. Cette stratégie devrait privilégier le développement local, lequel serait bénéfique à la fois aux réfugiés et à la population d'accueil, et les programmes devraient être exécutés à l'échelle réelle. Une telle stratégie pourrait servir de modèle pour promouvoir les moyens de subsistance à un stade précoce de l'aménagement d'un camp de réfugiés, avant que ne s'instaure une situation prolongée dans laquelle les réfugiés et les organismes de secours se focalisent sur la réinstallation en tant qu'unique solution durable.</p>	<p>Bureaux de pays du PAM et du HCR, Division des programmes (ODX) et Division des politiques, de la planification et des stratégies (PS)</p>	<p>Recommandation approuvée en partie.</p> <p>Le PAM et le HCR ont travaillé avec les donateurs pour encourager le Gouvernement à modifier sa politique concernant le soutien des moyens de subsistance et s'emploient à appuyer la création de revenus, le reboisement et la réduction de l'impact sur l'environnement; dans le cadre de cette dernière activité des fourneaux à bon rendement énergétique sont distribués.</p> <p>Le PAM, le HCR et leurs partenaires effectueront des évaluations rapides de l'environnement et des moyens de subsistance afin de définir une stratégie de moyens de subsistance en consultation avec ARRA.</p> <p>Le HCR et le Partenariat pour l'association en vue du développement des pasteurs (organisation non gouvernementale [ONG] locale) expérimentent un programme de création de revenus dans les camps de Bokolmayo et de Melkadida.</p>	<p>Décembre 2012</p> <p>Mars 2012</p> <p>Juin 2012</p>
<p><b>Recommandation 2: Les donateurs appuyant le programme en faveur des réfugiés devraient consacrer une plus grande part des ressources aux solutions durables locales à travers la programmation touchant les moyens de subsistance. Le HCR et le PAM ne peuvent pas promouvoir de solutions durables en matière de moyens de subsistance sans le soutien des donateurs.</b> Pour appliquer la recommandation 1, les donateurs devraient jouer un rôle plus proactif dans la promotion d'approches concernant les moyens de subsistance dans les camps où séjourment des réfugiés de longue date. À cet effet, il faudrait commencer tout de suite après que la situation d'urgence a été stabilisée. Les donateurs auraient à éliminer certains obstacles</p>	<p>Bureaux de pays et bureaux régionaux du PAM et du HCR; Division des relations avec les gouvernements donateurs (ERD)</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>En gardant à l'esprit les situations d'urgence rencontrées dans les camps de Dollo Ado et d'Assosa et les résultats de la réunion avec les donateurs de novembre 2011, le PAM et le HCR coopéreront avec les donateurs pour promouvoir les opérations en faveur des réfugiés et de leurs moyens de subsistance.</p>	<p>Janvier 2012</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE PAM ET LE HCR SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—ÉTHIOPIE			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
bureaucratiques qui empêchent les organismes ou les bureaux, comme le Bureau of Population, Refugees and Migration, d'utiliser des ressources pour appuyer des solutions à long terme et les contraignent à les consacrer exclusivement à des programmes d'urgence humanitaire, conformément à leur mandat actuel.			
<b>Recommandations à moyen terme à appliquer dans le cadre de la prochaine IPSR</b>			
<p><b>Recommandation 3: Amplifier les programmes touchant les moyens de subsistance mis en œuvre par des organisations non gouvernementales.</b> Les programmes relatifs aux moyens de subsistance basés sur des mesures destinées à stimuler l'économie devraient être étendus aux communautés d'accueil et comprendre des services de vulgarisation agricole et pastorale, des activités génératrices de revenus, des stages de formation professionnelle et des initiatives de microfinance. Par exemple, avec des moulins qui leur appartiendraient et qu'ils gèreraient, les réfugiés pourraient générer des ressources qui serviraient de catalyseur pour des activités portant sur les moyens de subsistance. Ainsi ils pourraient assurer des services de meunerie à d'autres ménages de réfugiés et les familles seraient de la sorte en mesure de conserver une plus grande proportion de leurs rations. La transformation des produits alimentaires est un secteur à fort potentiel dans les camps. Les activités liées aux moyens de subsistance seraient adaptées au profil spécifique de la population réfugiée et débuteraient dès la création du camp.</p>	Bureaux de pays et bureaux régionaux du PAM et du HCR, ODX, PS	<p>Recommandation acceptée en partie.</p> <p>L'expérience montre les limites de certaines des idées suggérées. L'évaluation des performances des projets générateurs de revenus appuyés par le PAM, réalisée en mars 2008, concluait par exemple que les moulins distribués aux réfugiés ne fournissaient pas de services ni de revenus fiables au groupe cible et que la performance financière était médiocre.</p> <p>Des modifications ont depuis été apportées et le soutien en faveur des services de meunerie sera élargi, grâce à une aide financière supplémentaire: le PAM achètera deux moulins pour des coopératives de femmes dans le camp de réfugiés de Tongo, comme cela a été fait pour le camp de Shimelba.</p> <p>Le HCR et ses partenaires établiront le profil des compétences et des vulnérabilités des réfugiés afin d'adapter les interventions portant sur les moyens de subsistance et l'autonomisation aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil.</p>	<p>Mars 2012</p> <p>Janvier 2012</p>



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE PAM ET LE HCR SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—ÉTHIOPIE			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
structurelle. Il faudrait étudier d'autres modes d'assistance alimentaire pour les réfugiés isolés qui ne vivent pas en famille. On devrait examiner la possibilité de distribuer aux jeunes hommes des bons d'alimentation qui leur permettraient de se restaurer dans des établissements locaux.		Les transferts monétaires du HCR en faveur des ONG partenaires financent les projets de création de moyens de subsistance, de remise en état de l'environnement et de redressement.	
<b>Recommandation 6: Amplifier les interventions environnementales qui impliquent à la fois les réfugiés et les populations d'accueil et visent à remédier à la dégradation de l'environnement engendrée par les camps et à atténuer les effets néfastes du changement climatique.</b> Ces interventions seraient associées à des activités destinées à réduire dans toute la mesure possible l'utilisation du bois de feu. Les donateurs devraient appuyer cette nouvelle approche; une campagne de sensibilisation est indispensable pour susciter l'adhésion du Gouvernement et des donateurs.	Bureaux de pays et bureaux régionaux du PAM et du HCR, PS	Recommandation acceptée. Afin de réduire le plus possible l'usage du bois de feu, le PAM distribuera des fourneaux à bon rendement énergétique dans les camps de réfugiés du Tigray, à l'aide de ressources obtenues au titre du projet Accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie (SAFE) qui est contrôlé par le Siège. Le PAM a passé un accord avec Save the Environment en Éthiopie portant sur des projets de reboisement dans les camps de Jigiga. Le HCR distribuera des lanternes solaires ou des lampes à éthanol ou kérosène dans les camps de Jijiga et de Dollo Ado. Le HCR, le Gouvernement et les ONG soutiennent le reboisement et la conservation des sols et de l'eau dans tous les camps, avec l'appui des communautés d'accueil.	Juin 2012  Décembre 2011
<b>Recommandation 7: Intensifier les synergies dans l'exécution des activités relevant des programmes du PAM.</b> Par exemple, les activités d'atténuation des impacts environnementaux menées avec succès dans le cadre du programme MERET et du PPSAP pourraient être encouragées dans les situations concernant les réfugiés, pour bénéficier à la fois aux populations d'accueil et aux réfugiés.	Bureau de pays du PAM	Recommandation acceptée. Le PAM utilisera les pratiques optimales du programme MERET dans les projets de reboisement et de création de revenus destinés aux communautés et aux réfugiés. Les évaluations de l'environnement serviront à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du programme.	Mars 2012



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE PAM ET LE HCR SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—ÉTHIOPIE**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 8: Opérer de manière plus stratégique et plus transparente pour ce qui est des distributions d'articles non-alimentaires, compte tenu des réalités des déficits budgétaires.</b> Pour corriger les défaillances dans la fourniture d'articles non-alimentaires, le HCR devrait faire en sorte que les nouveaux arrivants puissent se procurer facilement ces articles et que les camps accueillant des réfugiés de longue date soient réapprovisionnés, sur la base d'évaluations des besoins. Le calendrier des distributions d'articles non-alimentaires doit être établi judicieusement afin d'enrayer les ventes de denrées alimentaires par les réfugiés pour couvrir leurs autres besoins, et il devrait coïncider avec les nécessités saisonnières et les distributions de vivres.</p>	Bureau de pays et siège du HCR	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le HCR coordonne la distribution d'articles non-alimentaires avec ARRA, conformément aux normes minimales du HCR et de Sphère; des articles non-alimentaires ont été fournis aux nouveaux camps de Dollo Ado. Le HCR fournira des stocks d'urgence en vue de l'afflux prévu dans le sud et l'ouest de l'Éthiopie.</p>	Décembre 2012
<b>Recommandations à court terme à mettre en œuvre immédiatement</b>			
<p><b>Recommandation 9: Le HCR devrait lancer le plus tôt possible un processus de revalidation dans les camps les plus anciens.</b> Bien qu'elle soit coûteuse, la revalidation est un processus essentiel, compte tenu de l'inexactitude des bases de données actuelles des camps qui servent à la planification des distributions de vivres aux ménages et à l'établissement de listes.</p>	Bureau de pays et siège du HCR	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le HCR et ARRA procéderont à la revalidation dans les camps suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Shimelba et Adi-Harush au Tigray;</li> <li>- Awbarre et Sheder à Jijiga.</li> </ul> <p>L'enregistrement se poursuivra en continu dans les camps de Bokolmayo, Melkadida, Kobe, Hileweyn et Bur Amino, à Dollo Ado.</p>	<p>Jan./Fév. 2012</p> <p>Mars 2012</p> <p>Décembre 2012</p>
<p><b>Recommandation 10: Accroître la participation des femmes.</b> Pour compenser le déséquilibre entre les sexes dans la gestion des comités s'occupant des réfugiés, le PAM et le HCR devraient veiller à ce que les femmes participent en plus grand nombre à la gestion des distributions de vivres et à la prise de décisions. Une telle mesure aurait pour effet d'améliorer l'efficacité des distributions de vivres, d'augmenter la contribution des femmes réfugiées à l'établissement des priorités des programmes en général et de réduire la méfiance. Un sous-comité devrait être chargé de s'occuper spécifiquement des</p>	Bureaux de pays du PAM et du HCR	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le PAM et le HCR examineront avec ARRA les moyens d'accroître la représentation des femmes dans les comités s'occupant de distribution et de gestion des vivres, de construction de la paix et des questions de protection comme la violence à l'égard des femmes.</p> <p>Le HCR et ses partenaires organisent des activités de sensibilisation destinées aux membres des comités afin de promouvoir les droits des réfugiés et de réduire l'exploitation.</p>	Mars 2012



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE PAM ET LE HCR SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—ÉTHIOPIE**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
questions de protection, notamment celles ayant trait à la violence sexiste associée à la collecte de bois de feu et d'herbage, au problème lié aux rapports sexuels monnayés contre des faveurs pour faire face à l'insécurité alimentaire, aux stratégies de prévention de la violence sexiste et des mutilations génitales féminines ainsi qu'à la protection des jeunes filles et garçons.			
<p><b>Recommandation 11: Intensifier le suivi des distributions de vivres.</b> Le PAM et le HCR doivent être présents à toutes les distributions de vivres. Dans les cas où le sous-dosage pose problème, le PAM devrait utiliser d'autres outils de suivi, comme les inspections par sondage, la pesée des rations et la vérification des outils de mesure, afin de déterminer si la ration prévue a bien été distribuée aux ménages de réfugiés. Le PAM devrait aussi renforcer les pratiques de gestion des entrepôts de l'Office chargé des questions relatives aux réfugiés et aux rapatriés et envisager d'intensifier sa présence dans le voisinage des camps de réfugiés du Tigray. Le HCR devrait directement affecter des fonctionnaires aux camps du Tigray, où ils ne passent pas suffisamment de temps à l'heure actuelle. Le HCR et le PAM devraient régulièrement échanger des rapports de suivi pour assurer un soutien interinstitutions et un suivi efficaces lorsque des problèmes sont signalés.</p>	Bureaux de pays du PAM et du HCR	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le PAM et le HCR se sont penchés sur le problème du sous-dosage, et ont décidé que dans ce cas, le HCR fournirait de nouvelles doses.</p> <p>Le PAM a mis au point ses listes de contrôle pour le suivi et les contacts avec les bénéficiaires et ses procédures de suivi après distribution, et recrutera cinq nouveaux surveillants de l'aide alimentaire.</p> <p>L'unité chargée de la logistique au bureau de pays assure à ARRA et à d'autres partenaires une formation en matière de gestion des entrepôts et de stockage.</p> <p>Le HCR a désigné un point de contact dans chaque camp, chargé du suivi de la distribution des vivres et du suivi après distribution. Dans la plupart des camps une équipe chargée de l'enregistrement assiste aux distributions afin de remplacer les cartes manquantes et d'enregistrer les bébés.</p>	<p>Novembre 2011</p> <p>Novembre 2011</p> <p>Mars 2012</p> <p>Janvier 2012</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE PAM ET LE HCR SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—ÉTHIOPIE			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 12: Mettre en œuvre des activités visant à améliorer les pratiques d'alimentation des enfants.</b> Les activités liées à la distribution de vivres seraient ainsi corrélées à la formation des parents aux pratiques appropriées de nutrition et d'alimentation des enfants, assurée par des organisations non gouvernementales partenaires sous la supervision des équipes du HCR chargées des questions nutritionnelles.</p>	Bureau de pays du HCR	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le PAM fournit des mélanges maïs-soja (CSB++ ou CSB+), du sucre et de l'huile pour le programme d'alimentation complémentaire; le HCR coordonne et contrôle leur utilisation.</p> <p>Le HCR et les partenaires du projet de nutrition encouragent des pratiques optimales d'alimentation pour les nourrissons et les enfants en bas âge; une démonstration de l'utilisation des aliments de complément sera organisée pour les mères.</p> <p>Des documents d'information, d'éducation et de communication seront imprimés et distribués.</p>	<p>En cours</p> <p>Décembre 2012</p> <p>Février 2012</p>
<p><b>Recommandation 13: Étudier différentes options de meunerie.</b> Le PAM et le HCR devraient procéder à une nouvelle étude de faisabilité, plus poussée, dans l'objectif de mettre en place des solutions au problème que posent les opérations de meunerie.</p>	Bureaux de pays du PAM et du HCR	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>En l'absence de contributions en nature, le PAM s'emploie à fournir des produits de base de substitution comme par exemple du riz ou de la farine de blé. Il étudiera la possibilité de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) transformer le blé en farine avant de l'envoyer dans les camps afin de réduire les coûts pour les réfugiés; et</li> <li>ii) fournir des transferts monétaires ou des bons par le biais de l'initiative de partenariat pour les transferts monétaires (Cash partnership initiative).</li> </ul>	<p>Juin 2012</p> <p>Mars 2012</p> <p>Décembre 2012</p>